

La CRAM récompense trois entreprises ligériennes

Chaque année, la caisse régionale d'assurance maladie honore des personnes qui contribuent au développement de la prévention des risques professionnels.



Les
membres
du CHSCT
de MFLS.

SUR LES HUIT ENTREPRISES récompensées cette année par le conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance maladie en matière de prévention des risques professionnels, trois sont de la Loire. Une réussite qui mérite d'être soulignée.

Cette récompense a lieu chaque année et elle est offerte sur proposition du jury de l'institut national de recherche en sécurité. Il récompense des personnes qui ont contribué de manière significative au développement de la prévention des risques professionnels. Les trois organismes et personnes récompensés dans la Loire sont le CHSCT de la Manufacture Forézienne des lames de scie (MFLS) (Eperleux-Saint-Paul) composé de MM. Philibert, Baz-Palos, Triomphe et Olivier, pour leur engagement dans l'intégration de la prévention dans l'organisation et le déroulement de la production; le CHSCT de l'entreprise Alcoa (Montbrison), composé de MM. Dreissia et Ramond, pour leur dévouement et les initiatives qu'ils prennent pour réduire les accidents et les maladies professionnelles dans leur entreprise; et Mme Dominique Carton, assistante de direction chez Becker-Industrie (Savigneux) pour son engagement et l'intérêt qu'elle manifeste quotidiennement pour la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Des récompenses méritées

MFLS a depuis longtemps compris l'importance d'intégrer la prévention dans l'organisation et le déroulement de sa production. Cet intérêt est double car il offre une meilleure qualité de vie au travail et il permet d'impliquer tous les acteurs de l'entreprise, véritable volonté du Pdg, M. Senegas. Il donne au CHSCT les moyens de participer à des actions de prévention sur le bruit, les poussières métalliques, l'ergonomie, le rafraichissement de l'air et l'utilisation et la conception des lames à moindre usure et moins bruyantes.

Pour ces raisons, Izidro Baz-Palos, Patrick Philibert, François Olivier et Alain Triomphe ont reçu la médaille collective de bronze de la sécurité du travail.

M.J.